



Conditions générales de vente LabService

1. Généralités

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente des matériels et à la fourniture des logiciels (ci-après les "Produits") aux Clients. Le fait par le Client de passer commande impliquera automatiquement qu'il a pris pleine et entière connaissance des présentes conditions générales de vente et, sauf disposition contraire des parties, dûment acceptée par **LabService**, signifiera que le Client accepte que les présentes conditions générales de vente seront applicables à sa commande. Aucune condition particulière ne peut, si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par **LabService**, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire imposée par le Client sera donc écartée à défaut d'acceptation expresse de **LabService** et ceci, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que **LabService** ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque de ces conditions.

LabService se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées par **LabService**, sous réserve de disponibilité.

2. Commandes

Le Client pourra passer commande auprès de **LabService** par courrier, télécopie, e-mail ou téléphone. Toute commande passée à **LabService** fera l'objet d'un accusé de réception, récapitulant les données de la commande, qui sera adressé au Client par fax ou courrier électronique. Cet accusé de réception de la commande devra obligatoirement être signé et tamponné par le Client et retourné à **LabService** par écrit (courrier, télécopie ou e-mail). Aucune commande ne pourra être considéré comme définitive sans validation préalable de **LabService**.

LabService se réserve la possibilité de ne pas accuser réception de la commande pour quelque raison que ce soit, tenant en particulier, à un refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement, à un problème concernant la commande reçue, une commande incomplète, un problème prévisible concernant la fourniture du produit ou en présence d'une procédure de retrait engagée concernant un ou plusieurs des produits commandés.

La commande n'est plus susceptible de modification ou d'annulation après son acceptation par **LabService**, sauf accord préalable et express de **LabService**.

LabService

1, rue du Mont Perdu – 31240 L'Union – France – Tel. +33 (0) 562 893 030 – Fax. +33 (0) 562 893 031
SAS au capital de 150.000 Euros – RCS Toulouse B 429 311 699 – APE 6203Z – TVA FR 52 429 311 699



3. Prix

Les prix applicables sont ceux indiqués sur la proposition de prix. Sauf stipulation contraire, les prix sont valables pendant une période de trente jours.

Les prix sont exprimés en euros hors taxes. Ils s'entendent nets, départ, emballage compris et incluent, pour une livraison en France métropolitaine les frais d'assurance.

Les commandes destinées à l'exportation sont soumises à l'acceptation préalable de **LabService** et à l'accord des parties sur les conditions d'expédition et de règlement.

Les commandes d'un montant supérieur à 7 620 euros hors taxes doivent être accompagnées du règlement par chèque ou virement bancaire d'un acompte au moins égal à 30 % de leur prix. En cas de défaillance du client donnant lieu à un redressement judiciaire, toute commande sera payable au comptant.

4. Livraison – Transport - Assurance

Les délais de livraison indiqués par **LabService** sont seulement donnés à titre indicatif. **LabService** s'efforce de les respecter. Toutefois, leur dépassement ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni indemnité. Toute clause de pénalité de retard qui serait incluse par le Client dans sa commande demeure sans effet par application de l'article 1 des présentes Conditions Générales de Vente. **LabService** se réserve le droit de suspendre la livraison jusqu'à encaissement effectif du prix.

La livraison est réputée effectuée dès mise à disposition des Produits, soit par la remise directe au Client, soit par simple avis de mise à disposition, soit par la délivrance à un transporteur ou mandataire librement choisis par **LabService** (ci-après la "livraison").

En cas d'expédition, il appartient au destinataire de vérifier les expéditions à l'arrivée et de faire toutes réserves et réclamations qui apparaîtraient justifiées ; lesdites réserves et réclamations doivent être adressées à l'expéditeur ou au transporteur, par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois (3) jours ouvrables suivant la livraison des Produits. Une copie sera immédiatement adressée à **LabService**. Si les Produits livrés ne sont pas conformes en nature ou en quantité aux spécifications indiquées dans le bon de livraison, le Client doit, à peine de déchéance, formuler ses réclamations dans les huit (8) jours après livraison et respecter la procédure indiquée à l'article 12 (« Retour éventuel des marchandises ») des présentes.

En cas de refus non justifié du Client de prendre livraison des Produits, **LabService** facturera à ce dernier les frais de livraison, ainsi que des pénalités égales à vingt pour-cent (20 %) du prix des Produits.

LabService

1, rue du Mont Perdu – 31240 L'Union – France – Tel. +33 (0) 562 893 030 – Fax. +33 (0) 562 893 031
SAS au capital de 150.000 Euros – RCS Toulouse B 429 311 699 – APE 6203Z – TVA FR 52 429 311 699



5. Disponibilité et désignation des Produits

Les Produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles, et sous réserve de disponibilité chez les fournisseurs. Dans ce cadre, des indications sur la disponibilité des Produits sont fournies au moment de la passation de la commande. Ces informations provenant directement des fournisseurs, les erreurs ou modifications sont indépendantes de la volonté de **LabService** et ne peuvent engager sa responsabilité. En cas d'indisponibilité d'un produit après passation de commande, **LabService** informera le Client dans les meilleurs délais. Le Client pourra alors annuler sa commande.

Les photos des Produits ne sont pas contractuelles et le Produit ne comprend pas obligatoirement tous les éléments de la photo. La fiche détaillée du Produit est la seule source contractuelle. Les fabricants peuvent changer sans préavis la composition technique des Produits. Les Produits étant en constante évolution, les caractéristiques sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

6. Logiciels

Tout logiciel fourni au Client par **LabService** à l'occasion de toute vente de Produit est, et reste, la propriété de l'éditeur du logiciel. Leur utilisation est régie par le contrat de licence de logiciel conclu entre le Client et l'éditeur. **LabService** ne consent aucune garantie relative à tout logiciel et ne pourra en aucune façon voir sa responsabilité engagée du fait du logiciel.

7. Réserve de Propriété - Risques

LabService se réserve expressément la propriété des Produits livrée jusqu'au paiement intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires. A cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition, la remise de traite, chèque ou tout autre titre créant une obligation de payer. Le paiement ne pourra être considéré effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par **LabService**. Toutefois, les risques sont transférés au Client dès la livraison. Le Client s'engage à apporter tous ses soins à la garde et à la conservation du produit et à souscrire toutes assurances "pour le compte de qui il appartiendra" conformément à l'article L112.12 du Code des Assurances afin de couvrir les dommages et sinistres susceptibles d'être causés au produit et par celui-ci. Jusqu'au complet paiement, le Client ne mettra pas en gage ni n'utilisera d'aucune manière le produit comme garantie. En outre, le Client n'est pas autorisé à modifier ou vendre le produit. En cas de non-paiement par le Client des Produits à l'échéance, de même qu'en cas de cessation de paiements du Client, **LabService**, sans perdre aucun autre de ses droits, pourra revendiquer les Produits. **LabService** pourra immédiatement faire dresser inventaire contradictoire des Produits impayés en possession du Client, à due concurrence de sa créance sur le Client défaillant, sans qu'aucune compensation, consignation ou offre de consignation puissent lui être opposées. Les acomptes antérieurement payés resteront acquis à **LabService** à titre de clause pénale.

LabService

1, rue du Mont Perdu – 31240 L'Union – France – Tel. +33 (0) 562 893 030 – Fax. +33 (0) 562 893 031
SAS au capital de 150.000 Euros – RCS Toulouse B 429 311 699 – APE 6203Z – TVA FR 52 429 311 699



8. Conditions de Paiement

Sauf stipulation particulière, les Produits sont payables dans les 30 jours nets de la date de facturation. Toute somme payée par le Client préalablement à la livraison des Produits constitue un acompte sur le prix de vente définitivement dû par le Client. Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte. Conformément au décret d'application n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, entré en vigueur au 1er janvier 2013, tout professionnel sera tenu en cas de retard de paiement de payer à LabService SAS une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, en sus des indemnités de retard. En cas de défaut ou retard, total ou partiel, de paiement à l'échéance mentionnée sur les factures de **LabService**, l'acheteur encourt de plein droit un intérêt de majoration égal à trois fois le taux de l'intérêt légal, en vertu de l'article 21 de la loi de Modernisation de l'Economie LME du 4 août 2008 (Décret n°2009-138, JORF du 11/02/2009), ceci sans préjudice du droit de **LabService** comme indiqué à l'article 9 ci-après. Les termes de paiement ne peuvent être retardés pour quelque motif que ce soit. Le Client s'interdit d'exercer un droit de rétention quelconque sur le montant du prix dû aux échéances prévues. La vente, la cession, la remise en nantissement ou l'apport en société de tout ou partie de son fonds de commerce ou de son matériel par le Client, de même que le défaut de paiement ou d'acceptation de l'une des traites à son échéance, autorisent **LabService** sans préjudice de tous autres droits et actions, à suspendre toute livraison jusqu'au paiement intégral. Les sommes dues deviennent alors immédiatement exigibles.

9. Clause résolutoire

Toute inexécution totale ou partielle par le Client de l'une de ses obligations, le non-respect d'une échéance quelconque de paiement, une atteinte au crédit du Client, plus particulièrement, la révélation d'un profit ou d'un nantissement sur tout ou partie du fonds de commerce pourra entraîner, au gré de **LabService**, d'une part, la déchéance du terme, et en conséquence, l'exigibilité immédiate des sommes encore dues à quelque titre que ce soit, ainsi que la suspension de toute livraison, et d'autre part, la résolution des contrats en cours. La résolution des contrats interviendra de plein droit et sans formalités judiciaires, à l'issue d'une période de huit (8) jours à compter de l'envoi au Client d'une mise en demeure de payer, par lettre recommandée avec accusé de réception, mentionnant l'intention d'utiliser la présente clause, et restée sans effet, sans préjudice des autres droits de **LabService**. En cas de mise en œuvre de la présente clause résolutoire, **LabService** ou son mandataire est expressément autorisé à pénétrer dans les locaux du Client pour reprendre possession des Produits concernés par l'application de l'article 7.

10. Responsabilité

LabService n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects, ni pour toutes pertes et notamment pertes de profit, de donnée ou d'information, et tous dommages ou frais découlant de l'utilisation ou du fonctionnement des Produits.

En tout état de cause, l'entière responsabilité de **LabService** ne saurait excéder toutes causes confondues le prix effectivement payé par le Client pour le Produit concerné.

LabService

1, rue du Mont Perdu – 31240 L'Union – France – Tel. +33 (0) 562 893 030 – Fax. +33 (0) 562 893 031
SAS au capital de 150.000 Euros – RCS Toulouse B 429 311 699 – APE 6203Z – TVA FR 52 429 311 699



LabService

1, rue du Mont Perdu – 31240 L’Union – France – Tel. +33 (0) 562 893 030 – Fax. +33 (0) 562 893 031
SAS au capital de 150.000 Euros – RCS Toulouse B 429 311 699 – APE 6203Z – TVA FR 52 429 311 699



11. Garantie

Les garanties éventuellement applicables aux Produits sont celles accordées par leurs fabricants, pour la durée stipulée sur la notice de garantie jointe aux Produits. Les conditions de mise en œuvre et d'exécution de cette garantie sont précisées sur la notice de garantie jointe aux Produits.

Tout retour de matériel appelé à bénéficier de la garantie doit être préalablement accepté par **LabService**. A cette fin, le Client devra respecter la procédure et les conditions indiquées à l'article 12 ci après.

Toute garantie éventuelle de **LabService** au titre des présentes conditions générales de vente est limitée à la réparation ou au remplacement, au choix de **LabService**, du produit ou de la pièce, reconnu comme défectueux et retourné à **LabService**.

Si **LabService** ne constate aucun dysfonctionnement du matériel, celui-ci sera renvoyé au Client, à ses frais, et un montant forfaitaire de 20 Euros HT par produit lui sera facturé au titre des frais de test et de gestion.

Les frais et tous les risques liés au retour du matériel sont à la charge du Client. Tout matériel remplacé aux termes de la garantie deviendra la propriété exclusive de **LabService**. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger celle-ci.

Les extensions de garantie éventuelles sont soumises aux mêmes règles que la garantie initiale figurant ci-dessus.

Les produits livrés sont des produits standard, conçus indépendamment des domaines d'activités du client. En conséquence, sauf accord spécifique du fabricant du Produit, la responsabilité de **LabService** ne saurait être engagée du fait de l'utilisation desdits produits pour des applications présentant des risques particuliers pour la sécurité des personnes ou des biens, par exemple ceux relevant du domaine nucléaire.

Plus généralement, le Client est seul responsable du choix des Produits et de leur adéquation à l'usage qui en sera fait, de l'exécution des prés requis techniques, de la sauvegarde et de la confidentialité de ses données et des déclarations réglementaires éventuelles.

12. Retour éventuel de matériel

Tout retour de Produits, pour quelque raison que se soit, est subordonné au respect des conditions suivantes, à défaut, le retour du produit ainsi que tout remboursement éventuel ne pourront être acceptés.

Le retour se fait aux frais du client et, le colis voyageant sous sa responsabilité, ce dernier est tenu de l'emballer (intérieur et extérieur : l'emballage d'origine doit être lui-même emballé dans un carton adapté au transport), ainsi que de l'assurer. **LabService** ne peut être tenue responsable d'un problème de choc ou de dysfonctionnement provoqué au cours du transport.

LabService

1, rue du Mont Perdu – 31240 L'Union – France – Tel. +33 (0) 562 893 030 – Fax. +33 (0) 562 893 031
SAS au capital de 150.000 Euros – RCS Toulouse B 429 311 699 – APE 6203Z – TVA FR 52 429 311 699



Le client doit faire part à la société **LabService** (Service Retour) de son intention préalable de retourner le colis. Il peut le faire par courrier électronique, téléphone, télécopie, ou courrier postal.

Dans tous les cas, **LabService** se réserve le droit de prélever le prix des produits consommés (accessoires, cartouches d'encre, piles, papier fourni avec une imprimante, lampe de vidéo projecteur, temps d'utilisation sur les écrans plasma... liste non limitative), détériorés ou manquants.

Enfin, **LabService** recommande au client de vérifier avant l'envoi qu'il ne laisse aucune donnée dans le produit et notamment aucune photo, vidéo, textes, etc. **LabService** ne peut être tenu pour responsable de la perte de ces données.

13. Importation, Exportation et réexportation

Le Client est informé que l'importation en France des Produits peut être subordonnée à l'obtention par **LabService** de licences et/ou autorisations spécifiques à chaque opération, ou à chaque produit.

En cas d'exportation ou de réexportation, le Client fera son affaire personnelle des licences et/ou autorisations nécessaires à la revente des produits.

14. Force majeure

LabService n'encourt aucune responsabilité pour tout manquement dû à un cas de force majeure. L'exécution de l'obligation est retardée jusqu'à la cessation du cas de force majeure. Si la force majeure se poursuit au-delà de trois (3) mois, le contrat peut être résolu sans indemnité de part ni d'autre sur la commande de l'une des deux parties.

15. Données personnelles

Le Client peut, en remplissant le formulaire d'ouverture de compte, ou par la suite, demander à recevoir les offres commerciales de **LabService** ou de ses partenaires commerciaux aux adresses qu'il aura communiqué. Conformément à la Loi N°78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Ce droit pourra s'exercer auprès du service client de **LabService** aux adresses et numéros indiqués en bas des présentes.

Par ailleurs Le client déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve la politique de gestion des données personnelles de **LabService** qui figure notamment dans les Conditions Générales d'Utilisation du site Internet accessibles sur le site web de **LabService**.

LabService

1, rue du Mont Perdu – 31240 L'Union – France – Tel. +33 (0) 562 893 030 – Fax. +33 (0) 562 893 031
SAS au capital de 150.000 Euros – RCS Toulouse B 429 311 699 – APE 6203Z – TVA FR 52 429 311 699



16. Divers

Le Client ne pourra en aucun cas transférer ou concéder ou sous licencier à un tiers tout ou partie de ses droits et obligations au titre des présentes conditions générales de vente, sans l'accord préalable et express de **LabService**.

La nullité d'une des clauses des présentes conditions générales de vente, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses qui garderont leur plein effet et portée.

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les ventes qu'elles régissent sont soumises à la loi française.

En cas de litige survenant à l'occasion des présentes conditions générales de vente et des ventes qu'elles régissent, tant pour ce qui concerne leur interprétation que leur exécution, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les mesures conservatoires, et les mesures d'exécution.

17. Coordonnées

LABSERVICE

SAS au capital de 150.000,00 EURO

Inscrite au RCS de Toulouse sous le n° B 429 311 699.

Domiciliée 1, rue du Mont Perdu - 31240 L'Union – France

Tél. : +33 (0) 562 893 030

Fax : +33 (0) 562 893 031

Mail : contact@LabService.com

APE : 6230Z

TVA : FR 52 429 311 699

Fait à Toulouse, le 07/09/2009.

LabService

1, rue du Mont Perdu – 31240 L'Union – France – Tel. +33 (0) 562 893 030 – Fax. +33 (0) 562 893 031
SAS au capital de 150.000 Euros – RCS Toulouse B 429 311 699 – APE 6203Z – TVA FR 52 429 311 699